Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

Band: - (1995)

Heft: -: Programmes prioritaires

Rubrik: PP-News

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PP-News

Deux nouveaux PP

Le nouveau Message du Conseil fédéral relatif à la promotion de la science durant la période 1996-1999 propose la création et la conduite de deux nouveaux programmes prioritaires: l'un, relevant des sciences sociales, intitulé «Demain la Suisse/Zukunft Schweiz», l'autre «Technique des microet nanosystèmes» (Minast). La conduite du premier sera confiée au Fonds national, alors que le second sera géré par le Conseil des EPF.

Le programme MINAST est conçu pour affronter les défis que posent les développements futurs des micro- et nanosystèmes. Des recherches sont prévues dans tous les domaines de la micro-technique: capteurs et actionneurs, microélectronique et micromécanique (photo), traitement des signaux et des

données, techniques de fabrication et d'implémentation, ainsi que leurs applications pratiques. Il faut relever que l'application de la technique des microsystèmes dans le domaine du nanomètre en vue de nouveaux procédés de mesures présente un grand intérêt pour la recherche. Pour l'heure, le programme MINAST se compose de dix modules. La participation de l'industrie aux projets de recherche doit favoriser les transferts de technologies.

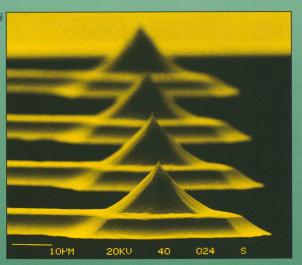
D'autre part, avec le programme «Demain la Suisse/Zukunft Schweiz», ce sont les sciences sociales qui se verront restruc-

turées et renforcées. Le programme prioritaire comprend six modules dont chacun recouvre plusieurs domaines d'importance pour notre avenir. Parmi ceux-ci, citons l'étude du processus de globalisation croissante, de la communication et de l'information dans la société médiatique, des inégalités et des conflits sociaux, de la dynamique de la production, de l'emploi et du travail, des questions de la production de savoir, des processus d'apprentissage et du changement de valeurs, ainsi que des phé-

nomènes d'individualisation et de l'évolution des rapports interpersonnels. Afin d'atteindre la masse critique nécessaire, des centres d'excellence locaux et des structures en réseaux seront établis.

Les PP en sursis

Les programmes prioritaires de recherche devront subir ces prochaines années des coupes claires. Pour poursuivre ces programmes durant la période de subventionnement 1996-1999, le Conseil des EPF et le Fonds national avaient demandé au total un montant de 405,2 millions de francs. Mais le Message du Conseil fédéral pour la promotion de la science durant cette période, adopté le 28 novembre 1994, ne leur accorde, lui, que 233 millions. Le Parlement, pour sa part, doit encore décider de son sort cette année.



Mais si la Suisse participe totalement, dès 1996, au 4e Programme-cadre de l'Union européenne, les PP supporteront alors des coupes encore plus substantielles. Afin de compenser en partie le coût de cette participation, le budget total des programmes prioritaires sera, selon le message, ramené à 147,4 millions.

Les PP les plus touchés seront ceux gérés par le Conseil des EPF. Pour les trois programmes concernés, il ne resterait à disposition du Conseil, pour la période quadriennale, qu'un peu plus de 40 millions de francs. En ce qui concerne le Fonds national, ce sont les Programmes nationaux de recherche (PNR) qui supporteraient la charge la plus lourde de la compensation des programmes européens*. Cela dit, les responsables de la conduite des PP gérés par le Fonds national devront eux aussi, à l'avenir, «faire mieux avec moins»: En cas de participation totale au 4e Programme de l'UE, le Fonds national, par rapport à la période actuelle, verrait les movens à sa disposition diminuer encore, à partir de 1966, de 7,5 millions en termes nominaux. Si l'on prend en compte les dépenses supplémentaires dues au renchérissement durant l'actuelle période, la différence s'accroît de 29 millions. Or, aux trois programmes en cours, doit venir s'adjoindre en outre le PP relevant des sciences sociales.

> «Demain la Suisse / Zukunft Schweiz». Dans ces conditions, pour la période 1996-1999, il ne restera en termes réels, pour les trois programmes prioritaires actuels du Fonds national, qu'environ la moitié des moyens dont il a pu disposer jusqu'ici.

> Avec des coupes aussi sévères, l'objectif des PP de créer des centres de compétences et de fixer des priorités dans des domaines d'importance stratégique, est sérieusement mis en danger. Dans les prochaines semaines, il s'agira, tant pour le Conseil des Ecoles polytech-

niques que pour le Fonds national, de trouver des solutions pour limiter les dégâts autant que faire se peut. Une chose est d'ores et déjà certaine: des coupes douloureuses et des révisions déchirantes sont inévitables; dès lors, la mission des programmes prioritaires ne pourra pas être poursuivie telle qu'elle a été prévue et présentée dans le message.

* Au lieu de 12% de la subvention fédérale au Fonds national réservés aux PNR, seuls 8% sont encore à disposition pour la période 1996-1999.